

S'inscrire aux formations d'anglais et aux sessions BULATS

Centre de Paris

PROCEDURE pour une demande d'agrément en ligne

Attention!

Toutes les inscriptions aux UE d'anglais ainsi qu'aux sessions bulats sont closes.
Veuillez renouveler votre demande en septembre 2015.

	Renseignez-vous sur les formations d'anglais et sur le test BULATS 1. en consultant le descriptifs des unités d'enseignements et du test BULATS 2. les journées portes ouvertes de septembre et février. Des enseignants d'anglais seront à votre disposition pour vous aider à choisir la formation qui vous conviendra.
	Trois étapes sont obligatoires pour recevoir votre agrément aux formations et aux sessions BULATS : 1/Vous devrez compléter les quatre champs : Nom - Prénom - Date de naissance - Code postal 2/Vous devrez passer le test de positionnement en ligne. Ce test permet de déterminer votre niveau pour la formation choisie. Si vous choisissez uniquement la session BULATS, vous devez aussi le passer. Il est composé de 30 QCM sur l'oral et l'écrit. Il dure 30 minutes chronométrées. Il ne peut être passé qu'une seule fois. Vous devez prendre vos dispositions pour l'effectuer sans interruption. Posséder une sortie son.

Utiliser le navigateur "mozilla firefox"

3/ Ensuite vous devrez remplir et valider le formulaire de demande d'agrément en ligne.

Vous y noterez vos coordonnées, sélectionner une formation, une session bulats avec ou sans formation.....

Ce formulaire ne doit être rempli qu'une seule fois. Ne pas l'imprimer.

En cas de problème, veuillez adresser un mail d'explication à langues.secretariat@cnam.fr vous recevrez une réponse par mail au plus vite.

Pour recevoir l'agrément..... [Instructions à télécharger](#)

3

Après avoir effectué les étapes ci-dessus vous recevrez par mail dans un bref délai :

1. votre agrément pour le règlement de votre inscription aux formations et/ou au test bulats
2. votre convocation pour assister aux cours.

4

L'agrément que vous recevrez par mail devra être remis au **Service de la Scolarité** -292, rue Saint-Martin - Paris 3^e - accès 7 avec votre règlement afin de finaliser votre inscription.

5

Après avoir réglé au Service de la Scolarité vous pourrez assister à vos formations et/ou passer le test bulats.

Tarif HTO à payer au service de la scolarité

L'inscription à une UE (semestrielle) coûte **81€**.

L'inscription à une session de **test BULATS** coûte **60€**.

Droits d'inscription annuels de **150 €**

Inscription tout public (stages en journée) :

► Anglais - parcours individualisés - périodes de :

[25 semaines](#)

[5 à 15 semaines](#)

► [Anglais stages intensifs - BULATS](#)

► [Anglais - Stage intensif pour la communication professionnelle](#)

► [Anglais de la négociation](#)

en savoir plus sur l'inscription

[Questions/réponses sur l'inscription](#)



<https://langues.cnam.fr/inscription-aux-unites-d-enseignement-anglais--641648.kjsp?RH=1392030873193>